

Nombre de
membres en
exercice

95

Présents et
représentés

90

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DU GRAND ANNECY

SEANCE du 10 FÉVRIER 2022

L'an deux mille vingt deux
Le dix du mois de février à dix-huit heures

Le CONSEIL de COMMUNAUTÉ du Grand Anecy, dûment convoqué en séance officielle le quatre février deux mille vingt deux, s'est réuni salle le Météore - 27 route de Frangy - ANNECY (Meythet) en séance Ordinaire sous la présidence de Frédérique LARDET, Présidente.

Délibération

Date
d'affichage

16 FÉVR.
2022

Déposée en
Préfecture le

15 FÉVR.
2022

Etaient présents

Jean-Pascal ALBRAN, Jacques ARCHINARD, Gilles ARDIN, François ASTORG, Frédérique BANGUÉ, Olivier BARRY, Isabelle BASTID, Michel BEAL, Alexandra BEAUJARD, Marie BERTRAND, Franck BOGEY, Cécile BOLY, Patrick BOSSON, Bilel BOUCHETIBAT, Stéphane BOUCLIER, Catherine BOUVIER, Christian BOVIER, Pierre BRUYERE, Karine BUI-XUAN-PICCHEDDA, Christel CASSET, Lola CECCHINEL, Martine COUTAZ, Roland DAVIET, Noëlle DELORME, Isabelle DIJEAU, Samuel DIXNEUF, David DUBOSSON, Fabienne DULIEGE, Denis DUPERTHUY, Elisabeth EMONET, Chantale FARMER, Gilles FRANÇOIS, Pierre GEAY, Fabien GERY, Jean-François GIMBERT, Anthony GRANGER, Aurélie GUEDRON, Charlotte JULIEN, Marion LAFARIE, Frédérique LARDET, Elisabeth LASSALLE, François LAVIGNE-DELVILLE, Christiane LAYDEVANT, Patrick LECONTE, Claire LEPAN, Bruno LYONNAZ, Benjamin MARIAS, Viviane MARLE, Jean-Claude MARTIN, Christian MARTINOD, Pierre-Louis MASSEIN, Catherine MERCIER-GUYON, Patricia MERMOZ, Aurélien MODURIER, Philippe MORIN, Magali MUGNIER, Michel MUGNIER-POLLET, Alexandre MULATIER-GACHET, Laure ODORICO, Xavier OSTERNAUD, Gérard PASTOR, Raymond PELLICIER, Eric PEUGNIEZ, Monique PIMONOW, Christophe PONCET, Agnès PRIEUR-DREVON, Jean-Luc RIGAUT, Marc ROLLIN, Didier SARDA, Nora SEGAUD-LABIDI, Bénédicte SERRATE, Jean-Louis TOÉ, Olivier TRIMBUR, Gilles VIVIAN, Gilles REY (suppléant de Marie-Luce PERDRIX)

Avaient donné procuration

Etienne ANDRÉYS à Alexandre MULATIER-GACHET, Christian ANSELME à Laure ODORICO, Nicole BLOC à Elisabeth LASSALLE, Corinne BOULAND à Isabelle DIJEAU, Vanessa BRUNO à Olivier TRIMBUR, Odile CERIATI-MAURIS à Magali MUGNIER, Henri CHAUMONTET à Isabelle BASTID, Joëlle DERIPPE-PERRADIN à Christiane LAYDEVANT, Ségolène GUICHARD à Roland DAVIET, Frédérique KHAMMAR à Christian MARTINOD, Thomas MESZAROS à Marc ROLLIN, Tony PESSEY à Jean-Luc RIGAUT, Christian PETIT à Pierre GEAY, Yannis SAUTY à Nora SEGAUD-LABIDI, Guillaume TATU à Bénédicte SERRATE

Etaient excusé(e)s

Sandrine DALL'AGLIO, Fabienne GREBERT, Antoine de MENTHON, Philippe MONMONT, Christian ROPHILLE

Aurélien MODURIER est désigné(e) en qualité de Secrétaire de séance

AR CONTROLE DE LEGALITE : 074-200066793-20220210-8303-DE-1-1
en date du 15/02/22 ; REFERENCE ACTE : DEL-2022-12

OBJET

PARTENARIAT AVEC LA CHAINE DE TÉLÉVISION 8 MONT-BLANC - SIGNATURE D'UN NOUVEAU CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE MOYENS

Frédérique LARDET, rapporteur

En 2020, le Grand Annecy et TV8 Mont Blanc ont signé un contrat d'objectifs et de moyens (COM) constitué, d'une part, d'une subvention de 20 000 € et, d'autre part, d'achat de productions audiovisuelles par le Grand Annecy à hauteur de 45 000 € (comprenant notamment la retransmission des conseils communautaires). Ce contrat avait pour objet de préciser les obligations de service public de la chaîne et de définir les modalités de versement de la subvention et de la participation.

Plus largement, ce COM a contribué au redressement économique de TV8 Mont Blanc et a permis à cette dernière d'investir et de recruter de nouveaux collaborateurs permettant la mise en place d'une offre de captation innovante, légère et mobile.

Les objectifs fixés dans le cadre de ce premier COM ont été atteints.

TV8 Mont Blanc, grâce à la subvention, a pu mieux couvrir l'actualité de notre agglomération : soit sous forme de reportages dans les journaux télévisés, soit sous forme d'événements en direct dans les domaines sportifs ou culturels, soit sous forme de magazines.

Le Grand Annecy a commandé pour 45 000 € de production, à savoir :

- la retransmission en direct des 10 conseils communautaires (entre le 26 novembre 2020 et le 16 décembre 2021) – retransmission sur le site internet de l'agglomération et les pages Facebook de la 8 Mont Blanc et du Grand Annecy,
- la retransmission et l'animation de deux réunions publiques consacrées au futur projet du TCSPi (les 2 et 16 novembre 2021) – retransmission sur le site internet de l'agglomération et les pages Facebook de la 8 Mont Blanc et du Grand Annecy,
- la réalisation de la carte de vœux numérique du Grand Annecy pour l'année 2022.

Fort de ce constat, il est proposé de renouveler avec TV8 Mont Blanc, un contrat d'objectifs et de moyens, reprenant les conditions du contrat initial avec notamment le versement d'une subvention de 20 000 € et la participation à l'achat de prestations audiovisuelles à hauteur de 45 000 € (avec notamment la retransmissions de l'ensemble des conseils communautaires de l'année 2022).

Les crédits correspondants seront inscrits lors d'une prochaine décision modificative.

Il convient donc de signer une nouvelle convention pour un an, qui acte ce partenariat et a pour objet, comme la précédente, de préciser les obligations de service public de la chaîne et de définir les modalités de versement de la subvention et de la participation.

LE CONSEIL DECIDE :

- d'approuver la convention avec TV8 Mont Blanc annexée ;
- d'autoriser la Présidente à signer cette convention et toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération

LA DÉLIBÉRATION A ÉTÉ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Voix POUR : 90

AINSI DELIBERE ont signé au registre la Présidente et les membres présents à la séance,

Pour extrait conforme
Pour la Présidente et par délégation,
Le Directeur Général,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' followed by a horizontal line extending to the right.

Sébastien LENOIR.